



Pour l'augmentation des retraites **MANIFESTATION NATIONALE** **Le 3 juin à Paris**



*Retraitée, je ne suis pas
une charge, je contribue
au développement
collectif de la société,
au travers d'activités
qui vont de la garde des
petits enfants à l'aide
aux devoirs, mais aussi
par mon engagement
dans le monde
associatif.*

Bernadette
68 ans
retraîtée du textile

Le 16 avril 2014, le 1^{er} ministre a décidé dans son pacte de responsabilité de réduire de 50 milliards d'euros les dépenses publiques.

Ainsi, Manuel Valls rabote 11 milliards d'euros sur les seules prestations sociales, en commençant par les retraites, les allocations familiales et le RSA. A cela s'ajoute l'inquiétude sur la suite de l'adoption d'une loi pour l'adaptation de la société au vieillissement.

Depuis la décision du patronat, avec l'accord de certains syndicats, de bloquer la revalorisation des retraites complémentaires, depuis la décision du gouvernement de reporter aux calendes grecques les revalorisations des pensions, de réaliser des milliards d'économie sur la sécurité sociale, le malaise est profond, la colère est grande.

De Balladur à Ayrault, en passant par Fillon, on ne compte plus les «réformes» des retraites avec toujours la même recette : plus d'annuités exigées et des départs retardés.

Déjà le 20 février 2014, plus de 120 000 cartes de vœux ont été remises au Président de la République pour dire STOP à la baisse du pouvoir d'achat et pour exiger une revalorisation des retraites conséquences.

Aujourd'hui, les retraités en ont ras-le-bol et décident de manifester leur colère le 3 juin prochain à Paris.

GATTAZ ET HOLLANDE NOUS RACKETTENT

- Taxe de 0,30% sur les retraités imposables (CASA) pour le financement de la perte d'autonomie depuis avril 2013 (et détournée vers l'assurance maladie).
- Hausse de la TVA, impôt le plus injuste au 1^{er} janvier 2014 (les plus modestes paient le plus).
- Pas de revalorisation des retraites.
- Maintien de la suppression de la demi-part supplémentaire pour les retraités veufs, veuves ou divorcées ayant élevé seul un ou des enfants.
- Fiscalisation de la bonification des pensions des retraités ayant eu trois enfants et plus.
- Accès aux soins rendu plus difficile et même menacé par les reculs organisés de l'assurance maladie, l'explosion des coûts des mutuelles, le démantèlement de l'hôpital public.

Dans l'unité, à l'appel de :

la CGT, la CFTC, FGR, FO, FSU, LSR, Solidaires, UNRPA :

ENSEMBLE MANIFESTONS

à Paris le 3 juin à partir de 11h

ATTENTION
TGV spécial

HORAIRES À TITRE INDICATIF

Départ de Saint-Nazaire vers 8 h, de Nantes vers 9 h.
Retour à Nantes vers 18 h, à Saint-Nazaire vers 19 h.



*J'ai des revendications,
je les fais entendre*

Le 3 juin à Paris

Nous réclamons :

- Un rattrapage immédiat de 300 euros par mois pour tous les retraités.
- La revalorisation des retraites du secteur public et privé (CNAV et complémentaires) au 1^{er} janvier 2014.
- Un minimum de retraite égal au SMIG que nous revendiquons à 1700 euros.
- Une restauration de l'assurance maladie, la suppression des dépassements d'honoraires.
- Prise en charge de l'autonomie des personnes âgées par l'assurance maladie avec un financement à hauteur des besoins.
- Le développement des hôpitaux publics et des centres de santé à partir des besoins.
- Le rétablissement de la ½ part pour enfant dans le calcul de l'impôt sur le revenu.
- L'abrogation des augmentations de la TVA au 1^{er} janvier 2014.
- Le retour au service public de proximité.

La réalité aujourd'hui :

- La pension mensuelle moyenne est de 1 550 euros pour les hommes et de 899 euros pour les femmes.
- 4,2 millions touchent le minimum contributif (629 euros) et leur nombre augmente chaque année : en 2012, 25 % des hommes et 50 % des femmes voient leur retraite liquidée sur cette base.
- Le taux de pauvreté des retraités ne cesse d'augmenter : 17 % vivent avec moins de 600 euros par mois et 10 % des retraités ont recours aux associations caritatives pour pouvoir se nourrir.
- 14% des retraités renoncent aux soins faute de moyens.
- Des retraités prennent un travail pour boucler les fins de mois et en 6 ans, leur nombre a triplé.
- Même, par exemple, avec une retraite de 2 500 euros par mois, les retraités sont de plus en plus attentifs à leurs dépenses : les charges incompressibles ne cessent d'augmenter (loyer, électricité, gaz, assurances, complémentaires santé, impôts...)

LES PROPOSITIONS DE LA CGT POUR LE FINANCEMENT DES RETRAITES :

- SUPPRESSION DES EXONÉRATIONS DES COTISATIONS dites « patronales » et instauration d'une modulation de celles-ci dans le cadre de mesures qui développent réellement l'emploi, avec un contrôle public et syndical : 10 milliards.
- MISE À CONTRIBUTION DES REVENUS FINANCIERS DES ENTREPRISES : 20 milliards.
- ÉLARGISSEMENT DE L'ASSIETTE DE COTISATIONS à l'épargne salariale (intéressement, participation...) et aux primes pour les fonctionnaires et salariés du public : 10 milliards, sans oublier que 100 milliards au moins sont versés chaque année aux actionnaires sous forme de dividendes et que la création de 100 000 emplois apporterait 2 milliards de ressources supplémentaires.

*Actifs ou
retraités, vivre
dignement et
mieux passer
nécessairement
par la lutte.*

Dans l'unité, à l'appel de :

la CGT, la CFTC, FGR, FO, FSU, LSR, Solidaires, UNRPA :

ENSEMBLE MANIFESTONS

à Paris le 3 juin à partir de 11h